

Bureau des Audiences Publiques en Environnement

218 P NP DM192

M. le Président François Lafond

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Bonjour,

Montérégie

6211-06-075

C'est insensé de faire passer un tronçon d'autoroute en pleine terre agricole, alors qu' il y a 2 ans la solution idéale envisagée était de faire passer l'autoroute 30 sur la route 132.

Ces tronçons (Jean-Leman et Sud) dans les secteurs situés au sud de St-Constant et de Candiac ne diminueraient en rien les émissions de gaz à effet de serre.

Les véhicules qui circuleraient sur le tronçon Sud, près de St-Constant, provoqueraient des émissions polluantes qui aboutiraient majoritairement dans les quartiers résidentiels limitrophes de cette municipalité, en raison de l'orientation de l'autoroute versus les vents dominants.

De plus, vu la proximité des zones résidentielles, les habitants feraient face à une pollution par le bruit, même si des murs coupe-son étaient envisagés, certains endroits, notamment près des viaducs, ne seraient pas à l'épreuve du bruit.

Que dire de la pollution par le sel de déglacage qui contamineraient des superficies immenses. Des milieux naturels fragiles comme la rivière Tortue seraient gravement affectés.

Merci de votre attention,

Louise Perron

17-09-2005